

qu'un bénéfice légitime résultant de l'exploitation régulière de nos industries.

J'ai dit que la raison d'être de nos entreprises reposait sur l'abondance et les prix favorables de la matière brute les avoisinant, ainsi que sur le développement économique de la force hydraulique. Cette source de pouvoir est visible pour tous et sa position à la tête du Lac Supérieur nous offre les plus grandes et les meilleures facilités pour l'accumulation et l'expédition de nos produits. Et même s'il était nécessaire d'aller chercher au loin la matière première dont nous avons besoin, on peut dire que nulle part au monde n'existent des facilités aussi économiques au point de vue du transport et de l'achat même de cette matière première. Dans la région tribulaire du Sault on trouve en abondance des matériaux tout prêts pour nos industries. Ils consistent en ces différentes essences de bois qu'on rencontre ordinairement dans les forêts des régions du nord, et en nombreux produits minéraux.

En notre qualité d'industriels, les produits agricoles dont l'exploitation suivra nécessairement l'abattage du bois, ne nous intéressent qu'en autant qu'ils constituent une source de profits pour les cultivateurs qui, de longtemps encore, ne pourroient suffire aux besoins suscités par l'accroissement de population assemblée autour de nos travaux. Laissez moi vous expliquer sur quelles assises de bon sens repose une de nos industries : la pulpe et le papier. Le papier dont on se sert dans les arts est tiré du bois de certains arbres dont on soumet une partie à un procédé de broyage par moyen d'une pierre à meule ; l'autre partie est soumise à l'action du sulfite de chaux avec pression de vapeur. Pour broyer le bois nécessaire à faire une tonne de pulpe par jour il faut une force de 75 chevaux ; pour 100 tonnes par jour il faudra 7,500 che-